



Habitat

✿ L'ancienneté du bâti, la suroccupation, la vétusté des installations, l'humidité, la mauvaise isolation, la présence de nuisibles sont autant de facteurs de risques pour la santé.

L'insalubrité du logement peut provoquer ou accentuer de nombreuses pathologies : saturnisme lié aux peintures au plomb dégradées, maladies respiratoires liées à l'humidité et

au manque d'aération, maladies infectieuses favorisées par des équipements sanitaires insuffisants, mal-être et troubles psychiques en cas de logements trop exigus ou sans ouverture sur l'extérieur, accidents domestiques accrus par la présence d'installations électriques défectueuses, par l'instabilité de planchers, plafonds, escaliers...

chiffres clés - ANCIENNETÉ DE L'HABITAT

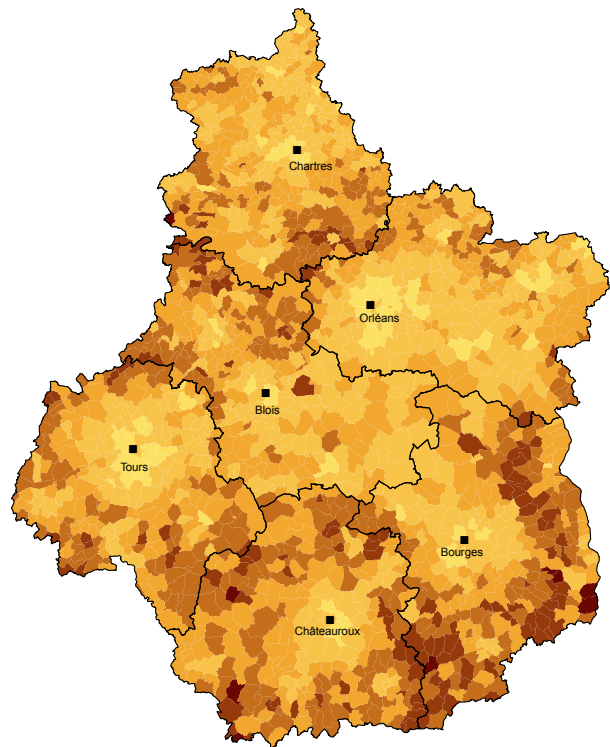
Les logements datant d'avant 1949 peuvent présenter des risques de saturnisme pour les occupants, l'usage du plomb dans les peintures ayant été réglementé qu'à partir de cette date. Les données issues du recensement de la population permettent de quantifier le nombre de résidences principales ayant été construites avant 1946.

En région, **25,6 %** des résidences principales de la région ont été construites avant 1946, soit une proportion un peu plus importante qu'au niveau national (**22,7 %**).

Les proportions de logements datant d'avant 1946 sont les plus faibles dans le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir (respectivement 20,9 %, 22,4 % et 24,8 %) et sont plus élevées dans le Cher et l'Indre (32,7 % et 34,9 %).

Les proportions de logements anciens sont plus élevées en périphérie des pôles urbains.

Part de résidences principales d'avant 1946 (2017)



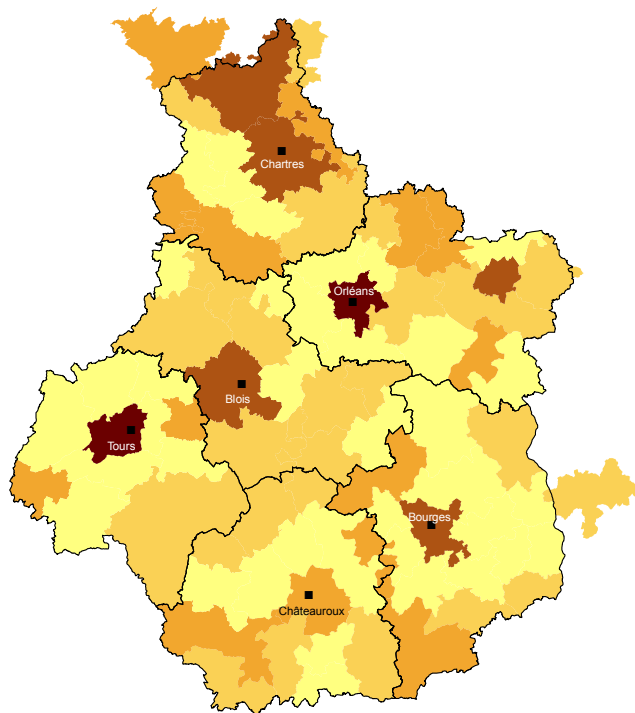
Proportion de résidences principales datant d'avant 1946 (en %)

88,34 - 100,00
70,06 - 88,33
51,79 - 70,05
33,51 - 51,78
15,23 - 33,50
3,44 - 15,22

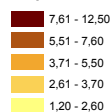
Source : Insee RP 2017 - Exploitation DRS Centre-Val de Loire

chiffres clés - SUROCCUPATION DE L'HABITAT

Part de résidences principales suroccupées (2017)



Proportion de résidences principales sur-occupées en 2017 (en %)



Source : Insee RP 2017
Exploitation ORS Centre-Val de Loire

La suroccupation, la promiscuité, notamment à l'échelle du logement, exposent davantage les habitants à la contagion lors d'une épidémie (COVID-19 par exemple) et peuvent limiter, voire empêcher, l'isolement des personnes en cas de contamination. Les résidences principales suroccupées représentent

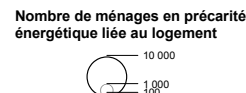
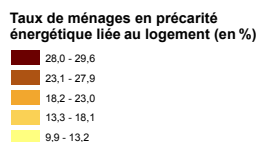
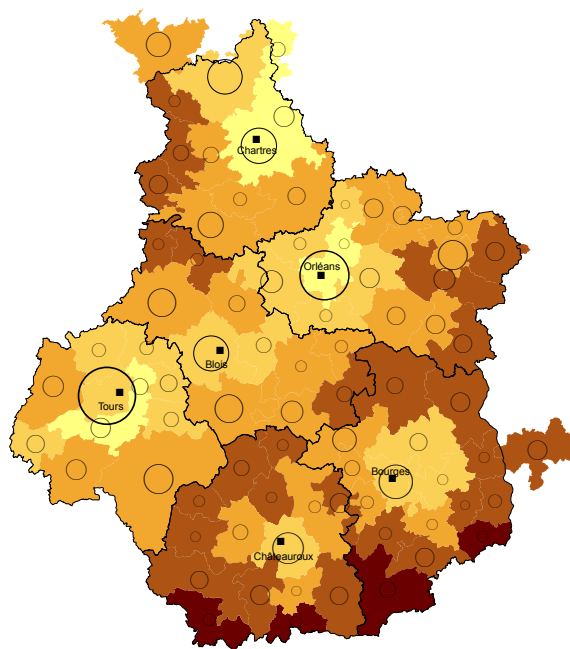
6,1 % des résidences principales de la région soit une proportion inférieure à celle de la France (**9,7 %**). Les résidences principales suroccupées sont plus nombreuses dans le Loiret (7,5 %) et l'Indre-et-Loire (7,8 %) et plus faibles dans l'Indre (3,4 %), le Cher (4,2 %) et le Loir-et-Cher (4,4 %). Le phénomène est essentiellement urbain.

chiffres clés - PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La précarité énergétique a diverses conséquences sur la santé et agit selon différents mécanismes : effet direct du froid, de l'humidité, des moisissures se traduisant en termes de survenue d'allergies, de pathologies cardio-vasculaires et respiratoires, impact sur la santé mentale, adoption de comportements à risque (utilisation de chauffages d'appoint, calfeutrage et manque de ventilation, entretien insuffisant des appareils...), arbitrage budgétaire au détriment de l'alimentation ou des recours aux soins, etc.

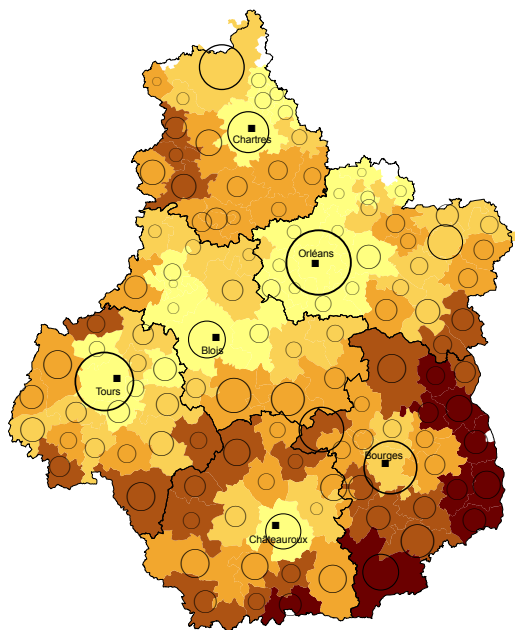
Dans la région, **17,3 %** des ménages du Centre-Val de Loire (n=201 000) sont en situation de précarité énergétique liée au logement (14,0 % en France hexagonale) en 2018. Les taux de ménages en précarité énergétique liée au logement sont les plus élevés dans les EPCI du Cher, de l'Indre, du sud de l'Indre-et-Loire, de l'est de l'Eure-et-Loir et de l'est du Loiret.

Taux de précarité énergétique logement (2018)

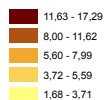


chiffres clés - HABITAT INDIGNE

Part du parc privé potentiellement indigne (2015)



Proportion de parc privé potentiellement indigne en 2015 (en %)



Source : Filocom 2015 - MTES d'après DGFIP, traitement PPPI, Anah
Exploitation ORS Centre-Val de Loire

L'habitat indigne recouvre les logements insalubres ou dangereux qui peuvent présenter des risques pour la sécurité (chute, électrocution, incendie, intoxication au monoxyde de carbone, saturnisme, allergies et problèmes respiratoires, etc.).

La région compte, en 2015, plus de 49 000 logements

indignes soit **5,0 %** de l'ensemble du parc de résidences principales privées. Le Loiret, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher en comptent une proportion moindre qu'au niveau régional (respectivement 3,9 %, 3,8 % et 4,1 %). À l'inverse, le Cher et l'Indre en recensent davantage (respectivement 9,1 % et 6,7 %).

Au total, près de **99 000** habitants de la région vivent dans un logement potentiellement indigne. Le parc privé potentiellement indigne est en volume majoritaire en milieu urbain mais sa part dans le nombre de résidences principales privées est plus élevée en périphérie des agglomérations et dans les EPCI ruraux du Cher et de l'Indre.

72,3 % de l'ensemble du parc de logements indignes de la région datent d'avant 1949 (61,1 % dans le Loiret à 83,1 % dans l'Indre).

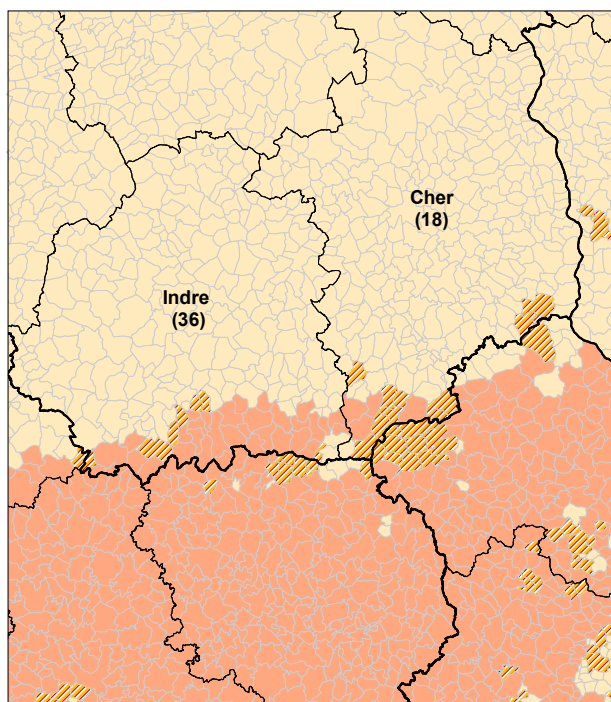
chiffres clés - RADON

Le radon (gaz incolore, inodore, radiocatif d'origine naturelle) peut par effet de confinement se trouver à des concentrations plus élevées à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur.

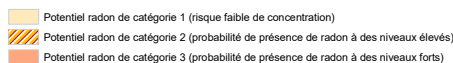
En région, **55** communes du sud des départements du Cher et de l'Indre sont concernées par des problématiques de radon, et sont ainsi classées par l'IRSN comme ayant des potentiels radon de catégorie 2 ou 3 (probabilité de présence de radon à des niveaux élevés ou forts).

Le reste de la région étant classé en catégorie 1, c'est-à-dire à faible risque de concentration en radon. Pour les communes classées en potentiel 2 ou 3, des mesures doivent être effectuées dans les ERP.

Potentiel radon des communes



Potentiel radon des communes



Source : IRSN
Exploitation ORS Centre-Val de Loire



Habitat

→ Évolution par rapport au précédent DRSE



L'analyse des données met en évidence que 72,3 % du parc privé potentiellement indigne de la région date d'avant 1949 contre 73,9 % du PPPI de la région sur le précédent DRSE. Des modifications relevées dans les données utilisées dans le précédent DRSE ont permis de mettre en évidence ce constat.

Augmentation de la précision de la carte IRSN de détection du potentiel radon. En effet, seulement une cinquantaine de communes classées contre tout le département de l'Indre lors du précédent DRSE.

→ Forces et faiblesses de la région



Une proportion de résidences principales suroccupées inférieure au niveau national.

Davantage de logements anciens par rapport au niveau national.

Davantage de ménages en précarité énergétique liée au logement par rapport au niveau national.

→ Territoires les plus concernés...

✿ Les proportions de logements anciens (datant d'avant 1946) sont plus élevées dans les départements du sud de la région (le Cher et l'Indre : 32,7 % et 34,9 %). À l'échelle infra-départementale, c'est en périphérie des pôles urbains qu'il est relevé les proportions les plus fortes.

Les résidences principales suroccupées sont en proportion plus nombreuses dans le Loiret (7,5 %) et l'Indre-et-Loire (7,8 %). Le phénomène est essentiellement urbain, avec les proportions les plus élevées sur les EPCI d'Orléans Métropole, de Tours Plus, la CA Bourges Plus, la CA de Blois Agglopolys, la CA Chartres Métropole, la CA du Pays de Dreux et la CA Montargoise et Rives du Loing (A.M.E.).

Les parts de logements indignes sont plus importantes dans les départements du sud de la région (9,1 % dans le Cher et 6,7 %

dans l'Indre). Les EPCI en périphérie des agglomérations ainsi que les EPCI ruraux du Cher et de l'Indre comptent les proportions les plus élevées d'habitat potentiellement indigne. Le Cher (74,3 %), le Loir-et-Cher (75,5 %), l'Indre-et-Loire (78,9 %) et l'Indre (83,1 %) ont des proportions d'habitat potentiellement indigne datant d'avant 1949 supérieures à la moyenne régionale (72,3 %).

Les taux de ménages en vulnérabilité énergétique liée au logement sont les plus élevés dans les EPCI du Cher, de l'Indre, du sud de l'Indre-et-Loire, de l'est de l'Eure-et-Loir et de l'est du Loiret.

Les départements du Cher et de l'Indre sont concernés par des problématiques de radon, avec une cinquantaine de communes classées par l'IRSN comme ayant des potentiels élevés ou forts dans le sud de ces départements.